

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 septembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 septembre 2021

MÉDIATHÈQUES - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - FESTIVAL NOUVELLE(S) SCÈNE(S)

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Florent SIMMONET, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, François BONNET à Olivier D'ARAUJO, Yamina BOUDAHMANI à Thibault HEBRARD, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Françoise BURGAUD à Jean-Pierre DIGET, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, François GUYON à Romain DUPEYROU, Christine HYPEAU à Nicolas VIDEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Gérard LEFEVRE à Ségolène BARDET, Alain LIAIGRE à Clément COHEN, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGÉ, Nicolas ROBIN à Philippe TERRASSIN, Mélina TACHE à Yvonne VACKER, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

MÉDIATHÈQUES - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - FESTIVAL NOUVELLE(S) SCÈNE(S)

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Festival Nouvelle(s) Scène(s) présente un panorama novateur d'artistes émergents dans le domaine des musiques actuelles.

Son public provient de l'ensemble du territoire de l'agglomération, et au-delà.

L'inflexion donnée depuis 2018 par l'association éponyme en fait un évènement culturel porteur de rayonnement et de notoriété, participant de l'attractivité de notre territoire.

Etienne DAHO, Clara LUCIANI, Michka ASSAYAS (France Inter) sont autant de noms associés à ce festival, qui s'enrichira cette année de la participation de LIO.

Plusieurs médias nationaux sont désormais les relais de ce festival : télévision (France 5 – émission Entrée Libre de Claire Chazal, France 3), presse écrite nationale (Le Monde, Les Inrockuptibles...) et régionale (Nouvelle République, Courrier de l'Ouest...).

Le budget global prévisionnel de l'édition 2021 est de 160 000 € environ (hors valorisation en nature). La participation sollicitée auprès de la CAN est de 5 000 €.

Afin de soutenir la dépense de promotion du festival et la reconnaissance nationale de cette manifestation, porteuse de notoriété et d'attractivité pour notre territoire, il vous est proposé d'accorder la subvention demandée de 5 000 € à l'Association Nouvelle(s) Scène(s) au titre de l'exercice 2021 de ce festival, du 18 au 25 septembre 2021.

Les crédits sont disponibles au budget prévisionnel 2021.

Ces moyens visent à financer le recours à des ressources de communication cohérentes avec le rayonnement visé (supports, programmes, conception visuelle, attaché de presse...).

Le soutien de la CAN se justifie par :

- le soutien financier à un évènement largement médiatisé contribuant au prestige culturel du territoire. Cet évènement fait l'objet d'une large publicité et est accessible à tous les habitants de l'agglomération.

- la production d'un projet visant à implanter l'évènement ou une partie de ses manifestations plus largement sur le territoire, en s'appuyant sur les communes d'équilibre et sur le réseau scolaire 1er et/ou 2nd degré à l'échéance 2022.

L'association s'engage en contrepartie, avant la fin de l'année 2021, à rendre compte à la CAN des actions de communication menées et des références au Festival Nouvelle(s) Scène(s) générées dans les médias nationaux, régionaux et locaux.

L'association s'engage également à citer la participation de la CAN dans ses supports de communication.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à l'Association Nouvelle(s) Scène(s) sur les crédits prévus au BP 2021 ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document y afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué